

**Par courriel seulement<sup>1</sup>**

Le 14 juin 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2021-123 relative à la demande du  
Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport  
pour les années 2021 et 2022  
Notre dossier : R062157 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, (le « Transporteur »), a déposé son bilan du Modèle de gestion des actifs (« Bilan MGA ») pour la période 2017-2021, en suivi administratif, comme exigé au paragraphe 31 de la décision citée en objet.

Le 9 juin 2022, la Régie convoque une séance de travail pour en présenter les résultats le 22 juin 2022, à compter de 9h30.

Malheureusement, le Transporteur ne sera pas en mesure de participer à la séance précitée. En bref, l'indisponibilité non anticipée d'un représentant clé du Transporteur constitue un frein à la présentation du Bilan MGA.

Le Transporteur prie donc la Régie d'annuler la séance de travail du 22 juin 2022.

Le Transporteur assure la Régie de sa collaboration pour la détermination d'une nouvelle date pour la tenue de la séance de travail.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intervenants au dossier R-4167-2021

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.